



OBJET : RADIANCE MUTUELLE LYON URBAN TRAIL 2026 – DIM. 29 MARS 2026 - RESTRICTION DE LA CIRCULATION & DU STATIONNEMENT

Madame, Monsieur,

La 18^e édition du Radiance Mutuelle Lyon Urban Trail se tiendra le dimanche 29 mars 2026, au cœur du Vieux Lyon, sur les secteurs de la place Saint-Jean et de la place Édouard Commette. Cet événement est organisé en collaboration étroite avec la Ville de Lyon et avec le soutien de ses services.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'événement — incluant les phases de montage, d'exploitation et de démontage — ainsi que la sécurité des participants et du public, certaines voies feront l'objet de restrictions temporaires de circulation et/ou d'interdictions de stationnement, conformément aux dispositions détaillées ci-dessous :

Interdiction de circulation

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 04H00 à 16h00

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

1	QUAI FULCHIRON – LYON 05
2	PONT BONAPARTE – LYON 05 (Privatisation voie sens Ouest – Est)
3	QUAI TILSITT / VOIE DE BUS – LYON 05 (Entre Pont Bonaparte et Rue Clotilde Bizolon)

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 05h45 à 17h30

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

4	PLACE EDOUARD COMMETTE – LYON 05
5	PLACE SAINT-JEAN – LYON 05
6	RUE DE LA BOMBARDE – LYON 05
7	RUE DE LA BRÈCHE – LYON 05
8	RUE DES ESTRÉES – LYON 05
9	RUE DU BŒUF (entre la Place Neuve Saint-Jean et la rue de la Bombarde) – LYON 05
10	RUE MANDELOT – LYON 05
11	RUE SAINT-ETIENNE – LYON 05
12	RUE SAINT JEAN (entre la rue du Palais de Justice et la Place Saint-Jean) – LYON 05

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 08h45 à 15h00

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

13 RUE DES FARGES (entre la Place des Minimes et la montée du Chemin Neuf – LYON 05)

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 07h50 à 14h30

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

13 RUE DE LA POUDRIÈRE (sens descendant uniquement) – LYON 01

14 MONTEE DE LA BUTTE (sens descendant uniquement) – LYON 01

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 08h00 à 12h30

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

15 RUE D'YPRES – LYON 04

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 09h05 à 15h00

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

16 MONTÉE BONAFOUS – LYON 04

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 07H20 à 17h00

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

16 MONTÉE SAINT-BARTHÉLEMY – LYON 05

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 07H20 à 09h30

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

17 RUE DE TRION (Entre Rue St Alexandre et la rue des Farges) – LYON 05

18 MONTEE DES GÉNOVÉFAINS – LYON 05

19 RUE DES MACCHABEES – LYON 05 (Entre Montée de Choulans et Rue de Trion)

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 07H30 à 15h00

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

20 PLACE DE FOURVIÈRE – LYON 05

21 RUE DE L'ANTIQUAILLE – LYON 05

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 07H45 à 16h15

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

22 QUAI PIERRE SCIZE (entre les Ponts La Feuillée et Koenig – LYON 05 & LYON 09)

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 09H00 à 15h45

La circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police

23 PLACE LOUIS PRADEL – LYON 01

24 RUE ROMARIN – LYON 01

25 RUE SAINTE-CATHERINE (de la rue Sainte-Marie des Terreaux à la rue Romarin – LYON 01)

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 08H00 à 16h30

Privatisation de la voie de bus à la diligence des services de la Police

26 TUNNEL RUE TERME – LYON 01 & LYON 04

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 09H15 à 14h45***Privatisation de la voie de bus à la diligence des services de la Police***

27	RUE JEAN-BAPTISTE SAY (de la rue de Crimée à la rue des Pierres Plantées/rue du Bon Pasteur – LYON 04
28	RUE NEYRET/RUE DES TABLES CLAUDIENNES (alternant bus/coueurs) – LYON 01

DIMANCHE 29 MARS 2026 de 09H20 à 16h15***Privatisation de la voie de bus à la diligence des services de la Police***

29	QUAI SAINT-VINCENT / VOIE DE BUS (de la Place Saint-Vincent au Pont de la Feuillée – LYON 01
-----------	---

Interdiction de stationnement**Jeudi 26 mars à partir de 06h00 jusqu'au lundi 30 mars à 08h00**

1	Place Saint Jean – Lyon 05 (Prioritaire)
2	Place Edouard Commette – Lyon 05 (Prioritaire)

Vendredi 27 mars à partir de 10h00 jusqu'au dimanche 29 mars 19h00

3	Rue de la Brèche – Lyon 05 (Prioritaire)
4	Rue Tramassac – De Rue Jean Carriès à Rue de la Brèche – Lyon 05 (Prioritaire)
5	Rue Jean Carriès – De Avenue du Doyenné à Rue Tramassac – Lyon 05 (Prioritaire)
6	Quai Fulchiron – Lyon 05

Dimanche 29 mars de 04h00 à 16h30

7	5 Quai Fulchiron (Place de Livraison) – Lyon 05 (Prioritaire)
8	Rue Mandelot – Lyon 05
9	Rue Saint Etienne – Lyon 05 (Prioritaire)
10	Rue de la Bombarde – Lyon 05 (Prioritaire)
11	Rue des Estrées – Lyon 05 (Prioritaire)
12	Rue des Antonins – Lyon 05
13	Montée du Gourguillon & Place Beauregard – De Rue Armand Calliat à Rue des Farges – Lyon 05 (Prioritaire)
14	Montée des Epies – De Rue Armand Caillat à Rue Saint-Georges – Lyon 05 (Prioritaire)
15	Rue Burdeau – Côté Pair – Du N°34 au N°36 – Lyon 01
16	Montée Nicolas de Lange – Depuis Place Fourvière au haut des escaliers – Lyon 05
17	Rue de Montauban – Côté Pair – Du N°28 au 30 – Lyon 05
18	Rue de la Carrière – De Montée de l'Observance au haut des escaliers – Lyon 09
19	Rue de la Carrière – Bas des escaliers à Boulevard St-Exupéry – Lyon 09
20	Boulevard Antoine de Saint Exupéry – Du N°27 au Fort de Vaise – en face du passage piéton sur 10 mètres – Lyon 09
21	Quai Chauveau – Devant le CNSMD – Lyon 09
22	Rue de la Muette – Lyon 01
23	Passage Gonin – Lyon 01
24	Rue des Tables Claudiennes – Côté Pair – Du N° 28 au 34 – Lyon 01

25	Rue Mascrany – De Rue Guitton à Montée Joséphin Soularly – Lyon 04
26	Rue Josephin Soularly – Lyon 04 (Prioritaire)
27	Rue Jeanne-Marie Célu – De Rue Josephin Soularly au haut des escaliers – Lyon 04
28	Rue Lebrun – De Montée Bonafous à Montée du Boulevard – Lyon 04
29	Rue Justin Godart – De Rue Jeanne-Marie Celu au haut des escaliers – Lyon 04
30	Rue Terme – Côté Impair – De Rue Sergent Blandan au Tunnel – Lyon 01 (Prioritaire)
31	Rue Neyret – Côté Pair – Du N°18 au 20 – A proximité de la Montée de la Grande Cote - Lyon 01
32	Montée du Télégraphe – Sortie des escaliers le long de la route – Lyon 05
33	Montée Saint-Sébastien – Lyon 01

Cette année, le départ de la course sera donné depuis le quai Fulchiron et l'arrivée se fera au cœur de la place Saint-Jean. Des membres de l'organisation seront mobilisés afin d'assurer la sécurité, le respect du site et le bon déroulement de l'événement. Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter les arrêtés de circulation et de stationnement en vigueur. Nous vous prions également de nous excuser pour la gêne occasionnée durant le déroulement de la manifestation.

L'équipe d'organisation
info@lyonurbantrail.com

PASS RIVERAIN :

Ce pass est destiné aux personnes résidant à proximité des voies temporairement fermées à la circulation. Il est **impératif** de pouvoir le présenter aux agents de sécurité lors des contrôles d'accès.

